

AB GROUP HOLDING

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 730 000 euros

Siège social : 53 rue Pierre Curie

93230 - ROMAINVILLE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

José DUARTE

Commissaire aux comptes

20 Quater rue Schnapper

78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Inscrit à la compagnie des Commissaires aux comptes de VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée à l'unanimité des associés de la société en date du 15 juillet 2010, nous avons établi le présent rapport.

La valeur des actifs apportés a été arrêtée dans le projet de contrat d'apport de biens en nature signé par les associés le 15 juillet 2010.

Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission;

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à

- apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée,
- vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire des apports augmentée de la soulte en numéraire.

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DES APPORTS

L'opération décrite dans le projet de contrat de biens en nature annexé au présent rapport, consiste en un apport de droits sociaux des trois sociétés existantes SSDS RENOV, PARTNER'S REALISATION et SCI AB CONSTRUCTING, appartenant par part égale aux associés-fondateurs.

Les apports effectués dans le cadre de la constitution de la société sont les suivants

Apports effectués par Monsieur William BION
--

Monsieur William BION, soussigné de première part, fait apport des droits sociaux ci-après désignés et évalués, sous les garanties ordinaires et de droit, à la société "**AB GROUP HOLDING**" en formation, en vue de la constitution du capital social

1. CINQ CENTS (500) parts sociales, numérotées 1 à 500 de la société SSDS RENOV

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 Euros
dont le siège social se trouve à PARIS (75008) 49-51 rue de Ponthieu, Immeuble D,
immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le numéro B 513 179 267

Lesdites parts sociales sont évaluées au nominal, soit CINQ CENTS Euros (500 €)

2. CINQ MILLE (5 000) parts sociales, numérotées 1 à 5 000, de la société PARTNER'S REALISATION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 Euros
dont le siège social se trouve à PARIS (75008) 128 rue de la Boétie
immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le numéro B 493 999 494.

Lesdites parts sociales sont évaluées à QUATRE CENT MILLE Euros (400 000 €)

3. QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF PARTS (499) parts sociales, numérotées 501 à 999 de la société SCI AB CONSTRUCTING

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 Euros
dont le siège social se trouve à PARIS (75008) 49-51 rue de Ponthieu, Immeuble D
immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le numéro D 511 781 478.

Lesdites parts sociales sont évaluées à CINQ CENTS Euros (500 €)

Apports effectués par Monsieur Christophe AFONSO

Monsieur Christophe AFONSO, soussigné de seconde part, fait apport des droits sociaux ci-après désignés et évalués, sous les garanties ordinaires et de droit, à la société "**AB GROUP HOLDING**" en formation, ce qui est accepté es qualité par les deux fondateurs, en vue de la constitution du capital social

1. CINQ CENTS (500) parts sociales, numérotées 501 à 1000 de la société SSDS RENOV

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 Euros
dont le siège social se trouve à PARIS (75008) 49-51 rue de Ponthieu, Immeuble D
immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le numéro B 513 179 267

Lesdites parts sociales sont évaluées au nominal, soit CINQ CENTS Euros (500 €)

2. CINQ MILLE (5 000) parts sociales, numérotées 5 001 à 10 000, de la société PARTNER'S REALISATION

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 Euros
dont le siège social se trouve à PARIS (75008) 128 rue de la Boétie
immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le numéro B 493 999 494.

Lesdites parts sociales sont évaluées à QUATRE CENT MILLE Euros (400 000 €)

3. QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF PARTS (499) parts sociales, numérotées 2 à 500 de la société SCI AB CONSTRUCTING

Société Civile Immobilière au capital de 1 000 Euros
dont le siège social se trouve à PARIS (75008) 49-51 rue de Ponthieu, Immeuble D
immatriculée auprès du RCS de PARIS sous le numéro D 511 781 478.

Lesdites parts sociales sont évaluées à CINQ CENTS Euros (500 €).

Les titres apportés ont été valorisés sur la base des comptes annuels établis au 31/12/2009, et à partir d'une estimation issue des méthodes de valorisation par les coefficients communément utilisés dans le secteur d'activité des marchands de biens et travaux de bâtiment.

Les apports en nature effectués aboutissent à évaluer

- la société **SSDS RENOV** à un montant de MILLE EUROS (1 000 €),
- la société **PARTNER'S REALISATION** à un montant de HUIT CENT MILLE EUROS (800 000 €),
- la société **SCI AB CONSTRUCTING** à un montant de MILLE EUROS (1 000 €).

2. DILIGENCES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DES APPORTS

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nos travaux ont reposé, notamment, sur l'analyse

- des comptes annuels des trois sociétés faisant l'objet de l'apport, dressés depuis leur création respective ,
- des prévisions d'activité sur l'année 2010 ,
- des méthodes de valorisation usuellement utilisées dans le secteur d'activité des marchands de biens et travaux de bâtiment ,
- des informations économiques et commerciales.

Nos travaux ont consisté essentiellement à évaluer les sociétés apportées à partir des formules communément utilisées en matière d'évaluation (valeur de rentabilité et méthodes des coefficients).

A la date du présent rapport, nous n'avons pas relevé de faits ou événements susceptibles de remettre en cause la valeur des apports.

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports s'élevant

Pour **Monsieur William BION** à **401 000 € (quatre cent un mille euros)** ;

Pour **Monsieur Christophe AFONSO** à **401 000 € (quatre cent un mille euros)** ;

- Soit **un total de 802 000 € (huit cent deux mille euros)**

N'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant de l'apport en nature effectué pour la formation de la société bénéficiaire.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 29 juillet 2010

José DUARTE
Commissaire aux apports